

Saint-Tite le 18 février 2022

Séance extraordinaire du conseil - 21 février 2022 - 19h00

AVIS DE CONVOCATION

Madame la conseillère, Messieurs les conseillers,

Par la présente, vous êtes convoqués, à la demande de Mme la mairesse Annie Pronovost, à une séance extraordinaire qui sera tenue le : <u>lundi 21 février 2022 à 19h00</u>, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Demande de soumissions par appel d'offres sur invitation pour les travaux ponctuels de réfection des trottoirs pour l'année 2022;
- 4. Résolution autorisant l'octroi d'un permis pour la tenue de l'événement spécial : Carnaval d'hiver Ville de Saint-Tite;
- 5. Dépôt de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes municipales n'ont pas été payées, en vertu de l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes;*
- 6. Résolution ordonnant la vente de certains immeubles pour non-paiement de taxes par la MRC de Mékinac;
- 7. Résolution de nomination d'un représentant autorisé à enchérir au nom de la Ville de Saint-Tite lors de la vente pour non-paiement de taxes;
- 8. Période de questions;
- 9. Levée de la séance.

Me Julie Marchand, Greffière